

<http://www.eglisealareunion.org/?Abus-sexuels-dans-l-Eglise-la-parole-est-aux-victimes>

Abus sexuels dans l'Église : la parole est aux victimes

- Actualité -

Date de mise en ligne : mardi 4 juin 2019

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Sommaire

- [La Ciase et ses missions](#)
- [À lire aussi](#)

Un appel aux victimes pour qu'elles se fassent connaître : c'est le premier acte de la [Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église](#) (Ciasé), mandatée par la Conférence des évêques de France (CEF) et par la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref) fin novembre 2018. Concrètement, cet appel à témoignages, ouvert lundi 3 juin, comprend :

- un volet d'écoute et d'aide aux victimes (en partenariat avec la [fédération France Victimes](#)) ;
- un volet de recueil de témoignages par la réalisation d'une enquête approfondie sur la base d'un questionnaire concerté avec des victimes et leurs associations ;
- un volet d'auditions par la Ciasé d'un panel de victimes.

Moyens proposés : un numéro de téléphone, une adresse (mail et postale), un site internet.

N° d'appel : 01 80 52 33 35

Courriel : victimes_ciase.fr

Courrier postal : Service CIASE BP 30 132 75525 Paris Cedex 11

À La Réunion, Mgr Gilbert Aubry a relayé cet appel en demandant aux curés d'afficher dans leur paroisse un [communiqué](#) reprenant ces principaux éléments d'information.

La Ciase et ses missions

Présidée par [Jean-Marc Sauvé](#), un haut fonctionnaire connu pour sa probité ainsi que pour ses engagements associatifs, la Ciasé est composée de 12 hommes et 10 femmes de générations différentes, aux compétences variées : droit, psy, santé, éducation et travail social, sociologie, théologie. Moyenne d'âge : 57 ans.

Ses missions : faire la lumière sur les abus sexuels commis sur mineurs et personnes vulnérables depuis les années 1950, étudier la manière dont ont été traitées ces affaires, évaluer les mesures prises depuis les années 2000 et faire toutes les préconisations utiles. Des missions dans le droit fil de l'appel lancé par le pape François dans sa [Lettre au Peuple de Dieu](#) en août 2018 : « *Si par le passé l'omission a pu être tenue pour une forme de réponse, nous voulons aujourd'hui que la solidarité, entendue dans son acception la plus profonde et exigeante, caractérise notre façon de bâtir le présent et l'avenir, en un espace où les conflits, les tensions et surtout les victimes de tout type d'abus puissent trouver une main tendue qui les protège et les sauve de leur douleur. Cette solidarité son tour exige de nous que nous dénoncions tout ce qui met en péril l'intégrité de toute personne. Solidarité qui demande de lutter contre tout type de corruption, spécialement la corruption spirituelle... »*

À lire aussi

- [« Les témoignages de victimes seront essentiels pour faire la lumière sur les abus dans l'Église »](#). (Entretien avec Jean-Marc Sauvé, président de la Ciasé, *La Croix*)
- [Abus sexuels dans l'Église : La commission Sauvé veut libérer la parole](#) (*La Vie*)
- [Abus sexuels : « Nous comptons sur l'Église pour diffuser notre appel à témoignages »](#) (Entretien avec Jean-Marc Sauvé, *Famille Chrétienne*)